GE Healthcare

Fiche signalétique

Canada Français

Composante numéro

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit

Assay Buffer; part of 'Matrix metalloproteinase-3

(MMP-3), human, ELISA system'

Numéro de catalogue RPN2613

RPN2613BU

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produitLiquide.Date de validation16 Juin 2011Date d'impression16 Juin 2011

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd

Amersham Place Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

 État physique
 Liquide.

 Odeur
 Inodore.

 Vue d'ensemble des urgences
 ATTENTION!

CAUSE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX.

Mesures de précaution Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ne

pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les

vêtements. Conserver le récipient bien fermé. Laver abondamment après usage.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Irritant pour les yeux.
Peau Irritant pour la peau.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques

pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des

animaux.

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : peau, yeux, estomac.

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Référence Page 1 de 6

D06483-5 Date de validation 16 Juin 2011

Version 5



Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Yeux

> douleur ou irritation larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Nom Numéro CAS % en poids

60-00-4 acide edetique

Section 4. Premiers soins

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation, consulter Contact avec les yeux

un médecin

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Contact avec la peau

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Inhalation

Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Ingestion

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on

soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la

personne portant secours.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le

conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Utilisables

Non utilisables

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation

adéquate

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Précautions individuelles

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir

un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement.

S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux

urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer

avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par

l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.



Référence

25006483-5 Date de validation 16 Juin 2011



Page 2 de 6

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire

ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la

lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié

pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Mesures techniques

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou léagles.

Mesures d'hygiène Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant

de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes

de travail.

Protection individuelle

Respiratoire Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté,

conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et

des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux

produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est

nécessaire.

Yeux Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des

risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux

poussières.

Peau L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de

le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide.

Point d'éclair [Le produit n'entretient pas une combustion.]

CouleurIncolore.OdeurInodore.Volatilité0% (v/v)

O % (w/w) [ISO 11890-1]

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.



Référence

Page 3 de 6



Section 10. Stabilité et réactivité

StabilitéLe produit est stable.Matières à éviterAucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne

devrait apparaître.

Risque de réactions dangereuses

Conditions de réactivité

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Non explosif en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédientRésultatEspècesDosageExpositionacide edetiqueDL50 Intra-péritonéalRat512.9 mg/kg-DL50 Intra-péritonéalRat397 mg/kg-

Conclusion/Résumé Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient ACGIH CIRC EPA NIOSH NTP OSHA

Non disponible.

Produits synergiques Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédie	ent Test	Résultat	Espèces	Exposition
acide edetique	-	Aiguë CE50 113000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Neonate - <24 heures	48 heures
	-	Aiguë CL50 231 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - >24 heures	48 heures
	-	Aiguë CL50 230 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - >24 heures	48 heures
	-	Aiguë CL50 532000 à 598000 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	-	Aiguë CL50 159000 à 204000 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	-	Aiguë CL50 129000 ug/L Eau douce	Poisson - Channel catfish - Ictalurus punctatus - Fingerling	96 heures
	-	Aiguë CL50 59800 à 76500 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - 0.3 à 1 q	96 heures
	-	Aiguë CL50 41000 à 62000 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	-	Chronique NOEC 420000 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	-	Chronique NOEC 100000 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	-	Chronique NOEC 24000 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
Conclusion/Résumé	Non disponible.			
Coefficient de partage n- octanol/eau	Non disponible.			
Facteur de bioconcentration	Non disponible.			



Référence 25006483-5

Date de validation 16 Juin 2011



Page 4 de 6

Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA

Not classified

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated		-	-		-
Classe IATA	Not regulated		-	-		-

Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE). SIMDUT (Canada)

Listes canadiennes Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun

des composants n'est répertorié.

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié. INRP canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Réglementations Internationales

Listes internationales

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés

Inventaire du Japon: Indéterminé.

Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit



Référence 25006483-5 Page 5 de 6



Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention

au tableau II de la Convention sur les armes chimiques

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques Non inscrit

Non inscrit

Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression16 Juin 2011Date de publication précédente03 Juin 2011

Date d'édition16 Juin 2011Version5

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



25006483-5

Référence

Date de validation 16 Juin 2011

Page 6 de 6